



09.05.2022
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE-VIE : GENERALI PROPOSE UN PRODUIT STRUCTURE RESPONSABLE QUI SOUTIEN LE FONDS DE DOTATION « ONF-AGIR POUR LA FORET » DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Jusqu'au 27 juin 2022, Generali commercialise le produit structuré « K Harmonie Juin 2022 » et s'engage à reverser 0,10 % de sa collecte au fonds de dotation « ONF-Agir pour la Forêt ». Elaborée par Generali Wealth Solutions (GWS) en partenariat avec Kepler Cheuvreux Solutions, cette solution d'investissement vertueuse allie diversification, potentiel de performance et protection du capital, tout en contribuant au financement de projets environnementaux pour la préservation des forêts.

Contacts presse :

Generali France
Laurie Bonneville
Tél : 03.20.66.32.90
Email :
laurie.bonneville@generali.com

ONF
Christiane Baroche
Tél : 06.07.78.09.83
Email :
presse@onf.fr

presse.generali.fr

Un engagement qui renforce le positionnement de Generali comme un acteur-clé du développement durable au cœur des territoires, en ligne avec sa stratégie en matière de durabilité et d'investissement responsable.

DONNER DU SENS A SON EPARGNE EN CONTRIBUANT A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITE

En soutenant le fonds de dotation « ONF-Agir pour la Forêt », chaque épargnant devient acteur de la gestion durable des forêts, de la lutte contre le changement climatique et de la sauvegarde de la biodiversité.

Le Fonds a pour vocation de financer des actions concrètes et d'intérêt général menées par les équipes de l'Office national des forêts en faveur des forêts publiques françaises. Plus précisément, les sommes collectées dans le cadre du produit « K Harmonie Juin 2022 » seront affectées à [la restauration hydrologique des tourbières de Lacaune](#) dans le département du Tarn, avec notamment pour objectifs :

- l'amélioration du fonctionnement hydrologique des « sagnes »,
- la restauration d'une plus grande diversité d'habitats et d'espèces potentiellement associés à ces milieux,
- l'information et la sensibilisation du public (sentiers pédagogiques sur site, accompagnement d'étudiants, formation des gestionnaires de ces milieux...).

Toutes les actions menées par le Fonds promeuvent les « Solutions fondées sur la Nature » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et répondent aux objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations Unies. Pour ce projet, les objectifs prioritaires sont les suivants :





PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT STRUCTURE « K HARMONIE JUIN 2022 »

Le produit structuré « K Harmonie Juin 2022 » est disponible au sein des principaux contrats d'assurance-vie assurés par Generali Vie : Himalia, Espace Invest 5, L'Épargne Generali Platinum et GPA Profil Épargne respectivement distribués par les conseillers en gestion de patrimoine, banques privées et régionales, agents généraux et courtiers, conseillers commerciaux du réseau salarié de Generali.

Cette solution d'investissement repose sur :

- Une durée d'investissement maximale de 10 ans.
- Un objectif de rendement de 6,80 % par an, conditionné à l'évolution de son indice de référence (Solactive Transatlantique 5 % AR).
- Une diversification géographique et sectorielle.
- Une protection du capital à maturité jusqu'à une baisse de 50 % de l'indice de référence par rapport à son niveau initial.
- Une protection des coupons à maturité jusqu'à une baisse de 20 % de l'indice de référence par rapport à son niveau initial.
- Des fréquences de rappel semestrielles (à partir du 3^{ème} semestre).

Concrètement, dès le 3^{ème} semestre puis à chaque semestre, si l'indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial, le produit peut être intégralement remboursé de manière anticipée avec un coupon de 6,80 % par année écoulée.

A l'échéance des 10 ans et en l'absence de remboursement anticipé :

- Si l'indice de référence est supérieur ou égal à 80 % de son niveau initial (soit une perte de 20 %), le capital est intégralement remboursé avec un coupon de 6,80 % par année écoulée.
- Si l'indice de référence est inférieur à 50 % de son niveau initial, l'investisseur perd la protection en capital et le produit subit une perte en capital partielle ou totale égale à la baisse finale de l'indice.

Alessandra Gaudio, présidente de Generali Wealth Solutions :

« Engagés depuis plusieurs années en matière d'investissement responsable, nous sommes fiers de soutenir le fonds ONF-Agir pour la Forêt à travers ce nouveau produit structuré, une solution de diversification vertueuse et porteuse de sens pour les épargnants, comme pour nos réseaux de distribution et partenaires. »

Frédérique Lecomte, directrice du fonds de dotation ONF-Agir pour la Forêt :

« Je suis très heureuse que Generali rejoigne le collectif de partenaires déjà mobilisés dans ce projet de préservation des tourbières. Cet engagement nous permettra d'aller plus loin et plus vite dans la conservation de ces milieux fragiles. Chaque don compte ! Un grand merci à Generali ! »

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Ce produit présente notamment un risque de perte en capital à échéance ou en cas de sortie anticipée. La barrière offre une protection partielle du capital à l'échéance. En-dessous de la barrière à l'échéance, l'investisseur perd la protection en capital.

Le support en unités de compte est exposé au risque de défaut de l'Émetteur du support en unités de compte et de son Garant Citigroup Global Markets limited (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.



A PROPOS DE GENERALI WEALTH SOLUTIONS

Créée en 2020, Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF et filiale à 100% de Generali Vie qui a pour mission d'offrir un accompagnement, un appui d'experts, des formations et des solutions autour des deux axes : l'Ingénierie Patrimoniale et l'Ingénierie Financière.

Generali Wealth Solutions propose des solutions de Gestion Pilotée investies en OPCVM, accessibles et clé en main, et des solutions de Gestion Dédiée, composées de titres en direct et d'OPCVM en architecture ouverte, avec accès au gérant financier. Elle offre aussi une expertise dans l'origination des produits structurés.

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros en 2021 et propose à ses 7,8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs.

Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 000 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie.

Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 75,8 milliards d'euros en 2021. Avec plus de 75 000 collaborateurs au service de 67 millions de clients à travers le monde, le Groupe occupe une position de leader en Europe et une place croissante en Asie et en Amérique latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé, une expérience client de premier ordre et ses capacités de distribution mondiale digitalisée.

Le Groupe a pleinement intégré le développement durable dans tous ses choix stratégiques, dans le but de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes tout en construisant une société plus juste et plus résiliente.

Plus d'informations sur [generali.com](https://www.generali.com)

Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

A PROPOS DU FONDS « ONF-AGIR POUR LA FORÊT »

L'Office national des forêts a lancé en novembre 2019, son fonds de dotation, le Fonds ONF-Agir pour la Forêt. Ce Fonds, s'adresse aux entreprises et aux particuliers. Il a pour vocation de financer des projets d'intérêt général dans les forêts publiques françaises. Protection et mise en valeur de la forêt publique, préservation de la biodiversité, adaptation des forêts au changement climatique, autant de thématiques essentielles sur lesquelles ONF-Agir pour la Forêt et l'ONF veulent mobiliser largement.

A PROPOS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.